



Vanessa Giraud

Directrice d'investissement au sein du pôle filière de Bpifrance



Les entreprises de la première et deuxième transformation du bois qui souhaitent investir peuvent bénéficier de prêts et/ou de fonds propres grâce à l'intervention de la banque publique d'investissement, Bpifrance. Ces entreprises ne font pourtant pas suffisamment appel à Bpifrance, parfois par méconnaissance, parfois par réticence quant à l'ouverture de leur capital. Vanessa Giraud, directrice d'investissements pour le Fonds bois de Bpifrance, explique les interventions de la banque pour la filière, et quel est le rôle du Fonds bois exactement.

■ **Le Bois International** - Comment fonctionne Bpifrance ?

Vanessa Giraud : Bpifrance est la banque publique d'investissement, dont les actionnaires sont l'Etat et la Caisse des dépôts. Sa mission est d'accompagner les entreprises de toutes tailles et toutes activités confondues, dans leurs projets de développement. Bpifrance dispose d'une large gamme d'outils financiers pour accompagner les entreprises dans leurs projets. Elle a également développé tout un écosystème d'accompagnement dédié aux start-up et aux PME / ETI afin de lutter contre la solitude des dirigeants (mise en réseau avec d'autres dirigeants, formation, conseil, programmes d'accélération, etc.). Les domaines d'intervention couverts vont de diagnostics stratégiques 360° à des problématiques très opérationnelles.

Bpifrance intervient sur toute la chaîne de valeur du financement :

- en fonds propres et quasi-fonds propres : Bpifrance renforce la structure financière de l'entreprise en intervenant en "haut de bilan", toujours de façon minoritaire et en recherchant un partenaire privé, avec des mécanismes permettant aux entreprises familiales de garder le contrôle et de pouvoir reprendre la main lors de notre sortie. Ce type d'intervention a pour objectif d'accélérer la croissance de l'entreprise en lui permettant de mobiliser plus de financements bancaires pour son projet, ou d'appréhender des sujets de transmission par exemple ;

- en co-financement : Bpifrance propose des prêts sur 7 et 10 ans, bénéficiant d'un différé de remboursement les 2 ou 3 premières années afin d'alléger les charges financières avant que le projet ne porte ses fruits ;

- en garanties : Bpifrance peut garantir les prêts accordés aux entreprises par les banques privées.

■ **LBI** - Bpifrance s'adresse donc à toutes les entreprises ? Quelle est la place de la filière bois ?

V. G. : Oui, Bpifrance s'adresse à toutes les entreprises, quels que soient leur domaine d'activité et leur taille. Celles de la filière bois disposent d'outils dédiés, à savoir le Fonds bois, pour financer les projets structurants, et le Fonds de modernisation des scieries, un fonds de financement pour les besoins moins conséquents.

■ **LBI** - Quel est le montant de ce Fonds bois ?

V. G. : Il y a deux Fonds bois, le premier a été mis en place en 2009 pour une durée de 12 ans (jusqu'à 2021) avec une dotation de 20 millions d'euros, financée à quatre parts égales par Bpifrance, l'ONF, le Crédit agricole et Eiffage, et un deuxième a démarré en 2014, pour une durée de 14 ans, doté de 27 millions d'euros, financés par Bpifrance (25 millions d'euros), le Codifab (1 million d'euros) et l'Unifa (1 million d'euros). Le Fonds bois II a été étendu aux entreprises de l'ameublement.

LBI - Quels sont les entreprises que vous avez financées avec le Fonds bois et pour quel type d'investissement ?

V. G. : Le Fonds bois I a permis d'investir dans 9 entreprises, ce qui était son objectif. Nous avons par exemple accompagné Linex (panneaux techniques), EO2 (producteurs de granulés de bois), deux entreprises de palettes, PGS et Josso, et des scieries résineux : Scierie de Savoie Lapiere et Martin, scierie Lesbats, groupe Monnet-Sève, Farges. Le Fonds bois II, élargi au secteur de l'ameublement, a vu également son action étendue à la possibilité de racheter des actions, ce qui n'était pas possible dans le Fonds I. Actuellement seulement 30% du fonds ont été investis, dans les entreprises Optimum (portes de placards), Symbiosis-Temahome (mobilier), une menuiserie industrielle et l'entreprise Lindera (aménagement et mobilier).

LBI - Vous arrive-t-il de refuser des projets ?

V. G. : Nous examinons tous les projets que nous recevons (environ 50 par an), soit au total 180 dossiers reçus dans le cadre du Fonds bois I, et 150 dossiers dans le cadre du Fonds bois II à cette date. Nous orientons certains projets dont les besoins de financement sont limités vers notre dispositif de financement sous forme de prêt (le Fonds de modernisation des scieries), ou vers d'autres fonds d'investissement partenaires. Dans tous les cas nous pouvons leur apporter nos services de conseil et d'accompagnement pour les faire progresser dans leur projet.

“Notre rôle n'est pas de prendre le contrôle de l'entreprise, mais d'accompagner le dirigeant pour qu'il réussisse son projet.”

LBI - Pensez-vous couvrir suffisamment l'ensemble de la filière et comment faites-vous pour vous faire connaître auprès des entreprises afin de n'en laisser aucune de côté ?

V. G. : Nous sommes présents sur tous les salons professionnels, Le Carrefour international du bois, Eurobois, etc., et intervenons dans les colloques. J'ai rencontré personnellement de nombreux dirigeants d'entreprises. Nous sommes devenus de véritables partenaires de la filière. C'est d'ailleurs cette connaissance et la compétence que nous avons acquise qui nous ont permis de gagner la confiance des autres investisseurs et des banques.

LBI - Vous ne vous adressez pas uniquement aux plus grosses entreprises ?

V. G. : Les plus grosses entreprises n'ont pas besoin de nous ! Et notre palette d'outils vise justement à couvrir les besoins des petites entreprises comme des plus grosses. Seulement l'outil Fonds bois II sert à couvrir des projets structurants. Pour autant, notre expertise dans la filière bois se diffuse au sein de Bpifrance pour servir au mieux cette filière.

LBI - Que dites-vous aux entreprises qui craignent de perdre leur autonomie et comment se passe votre sortie ?

V. G. : Bpifrance reste toujours minoritaire. Notre rôle n'est pas de prendre le contrôle de l'entreprise, mais d'accompagner le dirigeant pour qu'il réussisse son projet. Nous avons une mission d'intérêt général. En tant qu'investisseur, nous ne nous immisçons pas dans la gestion courante de l'entreprise, nous sommes aux côtés du dirigeant pour l'épauler dans ses choix stratégiques et le faire bénéficier de notre expérience dans l'accompagnement des PME. Nous sommes un investisseur de long terme. Les modalités de notre sortie sont prévues lors de notre entrée au capital. Lorsque les choses ne se passent pas comme prévu initialement, nous nous adaptons afin d'accompagner l'entreprise. Nous faisons du sur-mesure à chaque fois. Et nous suivons vraiment les entreprises dans lesquelles nous investissons, c'est pour cela d'ailleurs que nous ne pouvons faire qu'un nombre limité d'opérations.

LBI - Avez-vous eu des entreprises qui ont eu des échecs et comment cela se passe-t-il ?

V. G. : Le risque est inhérent au métier d'investisseur et plus encore s'agissant d'un fonds dédié à une filière. Toutefois nous n'avons connu qu'un seul échec sur les treize investissements réalisés, ce qui montre la solidité de la filière. Nous avons déjà réalisé quatre belles sorties et le portefeuille se porte bien.

LBI - On parle beaucoup de la nécessité de moderniser les scieries et d'une manière générale les entreprises de la filière, quels sont selon vous les freins à cette modernisation et quels seraient les besoins pour faire de la filière une filière plus performante ?

V. G. : Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Cette filière est faite d'hommes et de femmes qui sont des passionnés, qui travaillent d'arrache-pied à transformer sur notre sol une bioressource stratégique disputée au niveau mondial, et nous sommes là pour les y aider. Si nous pouvons donner envie, faire bouger les lignes, travailler demain encore plus ensemble, alors notre mission sera réussie. Notre devise : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Propos recueillis par Nathalie Jaupart-Chourrou